

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 20 juillet 2022

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4167-2021.

Causes tarifaires 2021 et 2022 d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT).

Volet 2 : Argumentation du Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIÉE).

Chère Consœur,

Au présent dossier, en Phase 1, Volet 2, partie « juillet 2022 », quant aux sujets a) de la régulation de fréquence primaire et b) de la proposition de deux nouveaux indicateurs, le RTIÉE réitère, comme étant son argumentation finale, notre présentation [C-RTIÉE-0054, RTIÉE-1.2, Doc. 4](#) laquelle fut aussi présentée en audience le 8 juillet 2022.

Cette présentation est la version finale qui doit être retenue, car elle apporte des nuances aux chapitres 1 et 3 du mémoire du RTIÉE [C-RTIÉE-0042, RTIÉE-1.2, Doc. 1](#) portant sur ces sujets et sur leurs recommandations.

Tel qu'indiqué, cette présentation comporte déjà les argumentations et même les représentations juridiques au soutien de nos recommandations ainsi modifiées, auxquelles le soussigné avait pris part.

En particulier, les pages 20 à 24 de cette présentation [C-RTIÉE-0054, RTIÉE-1.2, Doc. 4](#) répondent déjà à la section 6.5 de l'[argumentation B-0256](#) d'Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) où celle-ci a) critique erronément les propos du RTIÉE selon lesquels il serait **prématuré** d'immédiatement statuer que les 2 nouveaux indicateurs feront partie d'un futur MTÉR et comment ils seraient modulés et harmonisés aux autres indicateurs (*propos pourtant appuyés par HQT elle-même, comme le relate notre page 21 référant aux n.s. du 7 juillet 2022, A-0100¹, pp. 58-59*) et b) critique aussi erronément notre recommandation qu'à ce stade, à des fins informatives pour l'étude des dossiers de la Régie, ces indicateurs soient **ventilés**.

Nous réitérons donc nos propos à ces égards et invitons respectueusement la Régie à accueillir nos recommandations et leurs motifs, tels qu'exprimés dans notre présentation [C-RTIÉE-0054, RTIÉE-1.2, Doc. 4](#).

¹ Il faut lire A-0100 et non A-0110, dans la Présentation, page 21.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', with a long horizontal flourish underneath.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ÉSQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).